

Association Denentzat  
**Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire**  
du  
11 octobre 2019

L'assemblée a été convoquée avec l'ordre du jour suivant :

- Approbation du compte-rendu de l'AGO 2018
- Rapport moral par la présidente et vote de quitus
- Rapport financier par la trésorière et vote de quitus
- Fixation par vote du montant de la cotisation
- Rapport d'orientation
- Vote pour le renouvellement des administrateurs sortants
- Questions diverses
- Pot de l'amitié

**Présents**

27

Marie-Lou ANDRES, Marie-Madeleine BORDAISCO, Cathy BORDATTO, Marie-Antoinette COURTOIS, José FOURNIER, Marie-Claude FRÈRE, Suzane HANDY, Sylvie HARISPE, Jean-Claude HOURCADE, Sylvie JACOB, Henri LAHARGOU, Marie-Louise LAHARGOU, André LANDARABILCO, Pierrette LANDARABILCO, Bernard LARBAIGT, Colette LARBAIGT, Brigitte LOZA, Jean-Pierre LOZA, Arnaud MANDAGARAN, Marie-Louise MARCARIE, Michel MARCARIE, Anne-Marie MONTAGUT, Chantal ROBIN, Georges ROUCH, Pilou ROUCH, Arlette ROUX, Jacqueline SAGARDOYTHO

**Représentés**

12

Format : mandant (mandataire)

Jean-Marie BORDATTO (Cathy BORDATTO), Joëlle BULLET (Sylvie HARISPE), Maïté CALMETTE (Cathy BORDATTO), Gilbert CALMETTE (Cathy BORDATTO), Françoise DOYE (Marie-Madeleine BORDAISCO), Françoise FORDIN (Marie-Louise MARCARIE), Jean-Claude FORDIN (Marie-Louise MARCARIE), Shimako FOURNIER (José FOURNIER), Germain HANDY (Suzane HANDY), Henriette MOGABURE (Arlette ROUX), Nadine NECOL (Sylvie HARISPE), Annie SEGURANES (Sylvie HARISPE)

**Ouverture de la séance**

À 18 h 30, la présidente, Mayou MARCARIE, annonce que 39 membres étant présents (dont 12

représentés) , l'assemblée qui, conformément à l'article 11 des statuts, réunit au moins le quart des 76 membres que compte l'association, peut valablement délibérer.

Avant de dérouler l'ordre du jour, la présidente exprime son émotion face à la disparition récente et brutale de Maïtexa FORDIN ainsi qu'à celle un peu plus ancienne d'Angèle MIRAILH. Au nom de l'association, elle présente à leurs familles ses plus sincères condoléances.

Elle demande aussi à d'avoir une pensée pour Noélie LABORDE actuellement en maison de repos suite à des problèmes de santé et pour Rose ARSAULT entrée en maison de retraite.

## **Rapport moral**

La présidente indique que l'association compte 76 membres et que sa dynamique est toujours très bonne.

Elle présente ensuite un bref résumé des événements de l'année écoulée :

La sortie Bowling du 15 novembre a connu une bonne participation. Les parties de bowling ont été précédées d'une marche en bord de mer à la Chambre d'amour et d'un déjeuner au restaurant l'Indigo. Pour le plaisir de tous, le soleil était au rendez-vous.

Le repas de Noël au restaurant — une première du genre — a remporté un vif succès avec cinquante convives. L'ambiance a été très sympathique. On regrette cependant l'exiguïté de la salle pour un tel nombre.

Début mars, la formation à la taille et à la gestion naturelle du jardin dispensée par Jean-Pierre ROBIN a fait le bonheur d'une quinzaine de participants. Ce fut pour tous une journée très instructive et la présidente remercie Chantal et Jean-Pierre pour leur accueil irréprochable.

Comme chaque année en avril, Marcelle et Claude LEFEVRE ont organisé un troc de plantes fort apprécié des amateurs. On regrette cependant une faible participation.

Toujours en avril, le vide grenier a connu cette année une forte participation. Les 40 exposants se sont pour la plupart — hormis quelques exceptions — félicités d'un bon chiffre d'affaire. L'association quant à elle a dégagé un bénéfice de 822 €. La présidente remercie Cathy et Françoise et tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Début juin, une marche entre Saint-Étienne de Baïgorry et le col d'Ispeguy a été organisée. Cette marche avec déjeuner au restaurant est toujours fort appréciée des participants qui la réclament chaque année.

Début juin toujours, un voyage a été organisé avec HB Évasion dans les Bardénas et la vallée de la Rioja. Vingt-neuf personnes ont profité des ces paysages magnifiques et d'un séjour agréable. Un grand merci est adressé à Sylvie et Jean-Pierre pour leur implication dans la préparation de ce voyage.

Du 22 juillet au 6 août, les artistes locaux ont exposé leurs œuvres — essentiellement de peinture mais pas seulement — pour le plaisir de nombreux visiteurs. Certains exposants ont exprimé leur satisfaction quant à leur bilan. Cette agréable manifestation a pu être organisée grâce aux efforts de Chantal, Arlette, Jean-Pierre et d'autres. Nous leur adressons nos sincères remerciements.

Début septembre, une sortie en autocar à Pasaia et Donostia a regroupé 39 participants. La sortie était centrée sur une marche entre Pasaia et Donostia par la côte mais tout avait été prévu pour que les non marcheurs y trouvent également leur plaisir. C'est ainsi que, le matin, ils ont pu découvrir les nombreuses œuvres artistiques et historiques de Pasaia ainsi que son musée maritime dans lequel la construction à l'identique du baleinier San Juan, perdu au large des côtes canadiennes en 1565, était en cours. Après un agréable déjeuner au restaurant du tennis de Donostia, tous ont pris le funiculaire pour apprécier la vue panoramique et assez exceptionnelle de la baie. L'organisation parfaite de cette journée très ensoleillée est à mettre au crédit de Sylvie.

Dans un registre plus classique, les repas mensuels à Denendako restent très appréciés même si

nous devons regretter la participation décroissante des plus âgés.

### **Vote sur le rapport moral**

Les participants ont à se prononcer sur la résolution suivante :

« J'approuve la conduite des activités de Denentzat en 2019 et donne quitus à la présidente. »

**La résolution est approuvée à l'unanimité des présents.**

### **Rapport financier et approbation**

Sylvie HARISPE, trésorière présente ensuite le bilan financier de l'année :

#### **Compte de l'exercice 2018-2019**

##### **BILAN DE L EXERCICE 1er Octobre 2018 au 30 Septembre 2019**

	2018	2019	DÉPENSES	RECETTES	PASSIF	ACTIF
ADHESIONS	71	76		1140,00		1140,00
ASSURANCE			275,31		275,31	
HEBERGEMENT SITE			72,00		72,00	
DONS				85,00		85,00
REPAS MENSUELS/POTS	36	34	6856,35	6201,00	655,35	
BOWLING 15/11/2018	19	19	990,00	595,00	395,00	
VIDE GRENIER 28/04/2019	24	40	262,33	1084,10		821,77
FOURNITURES BUREAU			124,98		124,98	
RIOJA/BARDENAS 6 au 8 Juin 2019	33	29	9955,00	9955,00		
PASAIA SAN SEBASTIAN 03/09/19		39	1971,64	1331,00	640,64	
FRAIS BANCAIRES			13,50	9,00	4,50	
ÉPARGNE SOCIÉTAIRE			40,00		40,00	
<b>TOTAL</b>			<b>20561,11</b>	<b>20400,10</b>	<b>2207,78</b>	<b>2046,77</b>
<b>RESULTAT</b>				<b>-161,01</b>		<b>-161,01</b>
CONTRÔLE						
Solde bancaire au 30/09/2018						4036,11
Résultat année 2018/2019						-161,01
<b>Solde bancaire au 30/09/2019</b>						<b>3875,10</b>
Épargne Sociétaire						40,00

### **Vote sur le rapport financier**

Les participants ont à se prononcer sur la résolution suivante :

«J'approuve les comptes de Denentzat en 2018-2019 et donne quitus à la présidente et à la trésorière sur leur tenue.»

**La résolution est approuvée à l'unanimité des présents.**

### **Approbation du compte-rendu de l'AGO 2018**

Le compte-rendu de l'AGO 2018 est approuvé à l'unanimité.

## **Fixation de la cotisation annuelle**

Après un bref échange, les participants ont à se prononcer sur la résolution suivante :

« *Je suis d'accord sur un montant de cotisation de 15 €.* »

**La résolution est approuvée à l'unanimité.**

## **Rapport d'orientation**

La présidente indique que l'association doit continuer sur sa lancée dans le même esprit. Elle sollicite l'assemblée pour des propositions d'activités en particulier, pour une destination du voyage annuel. Des propositions sont faites et les décisions suivantes sont prises :

- Re conduite de la sortie bowling en novembre.
- Re conduite du troc de plantes le 25 avril et du vide-grenier le 26 avril.
- L'exposition de peinture sera reconduite.
- Voyage sur 4 jours, soit en Dordogne, soit en Alsace — d'autres destinations qui seraient proposées ne sont pas à exclure. Les propositions seront publiées sur le site pour permettre à chacun d'exprimer une préférence. D'autres voyageurs seront consultés en plus d'HB Évasion.
- Re conduite d'une ou deux sorties « marche avec pique-nique ou restaurant ». Lieux possibles sans exhaustivité : Ispéguy, Col des veaux, Ahusquy
- Repas de Noël le 10 décembre au restaurant avec une participation — à définir — des membres et le complément par l'association. Lieu envisagé : Hôtel de la Paix à Saint-Palais

Désormais, les non adhérents participant à un des événement organisés par l'association devront s'acquitter d'un supplément de participation aux frais — montant à définir selon l'événement.

## Renouvellement du Conseil d'Administration

### Rappel des renouvellements

<b>Élus en 2018</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Jean-Claude FORDIN</li><li>• Françoise FORDIN</li><li>• José FOURNIER</li><li>• Michel MARCARIE,</li><li>• Sylvie HARISPE</li></ul>	<b>Élus en 2016, sortants en 2019</b> Mado BORDAISCO Brigitte LOZA Marie-Louise MARCARIE, Arnaud MANDAGARAN, Chantal VIDAL,
---	--

Sont candidats cette année :

- Mado BORDAISCO
- Brigitte LOZA
- Marie-Louise MARCARIE,
- Arnaud MANDAGARAN,
- CHANTAL VIDAL,

**Tous ces candidats sont élus à l'unanimité des présents.**

Pour rappel :

### Élus en 2017 à renouveler en 2020 :

- Cathy BORDATTO
- Pierrette LANDARABILCO
- Colette LARBAIGT
- Claude LEFEVRE
- JOSEPH DABADE

### Questions diverses

Cette année l'association a adhéré au système **Tookets** du Crédit Agricole. Cette dépense de 40€ nous a permis d'ouvrir un compte pour récolter des **tookets**.

Les tookets sont des points solidaires émis par les Caisses Régionales de Crédit Agricole ou d'autres entreprises adhérentes au service Tookets auprès de ses clients sociétaires ou de ses salariés pour soutenir les associations de son territoire. Les salariés sont libres de donner leurs tookets aux associations de leur choix. Pour donner des Tookets ou pour en recevoir, particuliers et associations doivent s'inscrire sur le site [Tookets.com](http://Tookets.com).

**Seules les associations peuvent, en revanche, demander aux entreprises de convertir leurs Tookets en euros.**

Si vous possédez un compte au Crédit Agricole et que vous êtes sociétaire, ou si vous recevez des tookets de votre entreprise, vous pouvez les distribuer aux associations inscrites sur le site : [www.tookets.com](http://www.tookets.com). Au crédit agricole, par exemple, les tookets s'obtiennent en réalisant des achats avec votre carte bancaire

Nous vous invitons bien sûr à redistribuer vos tookets à notre association.

Lorsqu'une entreprise vous distribue des Tookets, un courrier électronique de création de compte Tookets vous est automatiquement envoyé. Ce dernier comprend l'adresse électronique vous servant d'identifiant et un mot de passe.

Rendez-vous alors sur la page [www.tookets.com](http://www.tookets.com) et, dans la partie supérieure, saisissez votre adresse électronique et votre mot de passe.

Une fois connecté, vous accédez à un **outil de géolocalisation**. Outre via cette carte, vous pouvez rechercher une association en utilisant le **moteur de recherches** (Nom, Mot-clé, Ville, Code Postal...) en haut de la page, ou utiliser l'outil de recherche **par catégorie** sur le côté gauche de la carte.

Vous constatez qu'en fonction des programmes auxquels vous participez, la carte contient des pastilles rouges affichant des chiffres. Il s'agit du nombre d'associations dans un territoire donné.

Sous la carte, les associations correspondantes à ces pastilles apparaissent (Nom, Logo, Catégorie...).

Attention, plusieurs associations utilisent le mot Denentzat, par exemple le Centre social Denentzat à Hendaye. Alors soyez attentifs.

La suite de la procédure est expliquée en détail sur cette page : [https://www.tookets.com/support/?page\\_id=222](https://www.tookets.com/support/?page_id=222)

À ce jour, nous avons en compte 27845 tookets soit **278.45 €**.

## **Clôture**

À 19 h 35, l'ordre du jour étant épuisé et les participants n'ayant plus de question, la séance officielle est close et l'assemblée se retrouve autour d'un pot de l'amitié.